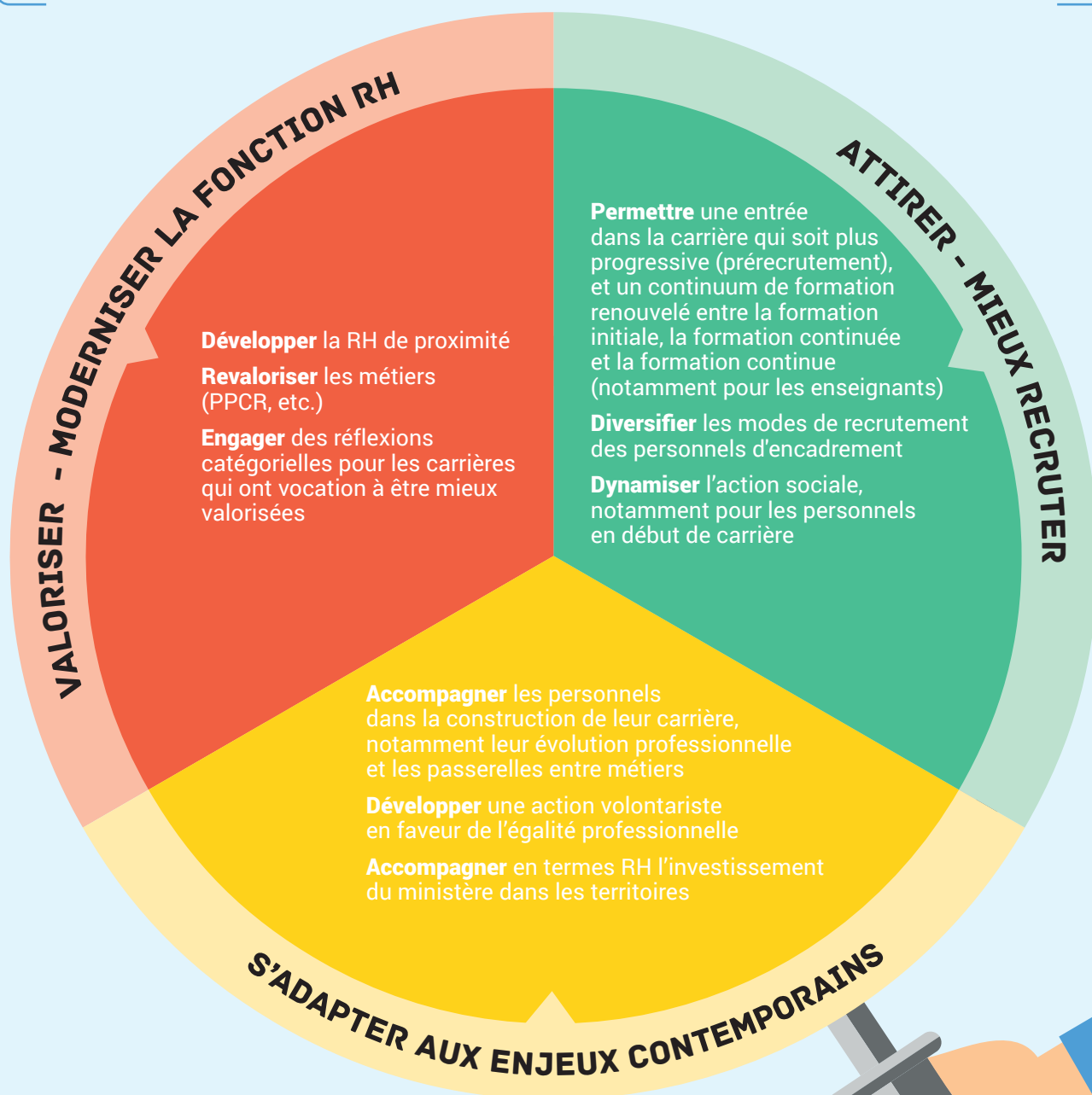


AGENDA SOCIAL 2018 > 2019

L'agenda social est un calendrier de concertation sur les grands enjeux de la gestion des personnels du ministère. Fondé sur une approche équilibrée entre les différentes catégories de personnels, il a donc pour objectif de :

- renforcer l'attractivité des métiers et des carrières ;
- couvrir l'ensemble des champs des ressources humaines du ministère et partager une vision à 360 degrés de la gestion des ressources humaines ;
- adapter la RH de l'éducation nationale aux nouveaux enjeux.

L'agenda social est pluriannuel, offrant ainsi une prévisibilité de la concertation aux partenaires.





**PERSONNELS ENSEIGNANTS,
D'ÉDUCATION ET PSYCHOLOGUES
DE L'ÉDUCATION NATIONALE**



ENCADREMENT



BIATSS

2018

- **Dynamiser les parcours professionnels et la carrière :**
 - accompagnement des personnels dans la mise en œuvre de la réforme de l'évaluation professionnelle ;
 - bilan des avancements de grades créés dans le cadre du PPCR.
- **Revaloriser l'investissement des personnels dans les territoires :** (indemnisation des personnels exerçant en REP+, ...)
- **Améliorer l'entrée dans la carrière :**
 - évolution de la formation en Espe
 - pré-recrutement

- **Meilleure attractivité du recrutement :** réflexion sur la diversification des modes de recrutement
- **Accompagnement des personnels dans la construction de leur carrière :** meilleure adéquation profil/poste

- **Bilan des avancements de grades créés dans le cadre du PPCR :**
 - grade de médecins de l'éducation nationale hors classe,
 - échelon spécial des IGR hors classe relevant du ministère chargé de l'enseignement supérieur
 - accès à la hors-classe des IGR par voie du choix

MESURES TRANS-VERSES

- Renforcement de l'action sociale dans l'accompagnement des personnels
- Mise en place d'une gestion RH de proximité
- Accompagnement RH des politiques ministérielles (orientation, organisation territoriale...)
- Action en faveur de l'égalité professionnelle

2019

- **Bilan de la mise en œuvre des rendez-vous de carrière**
- **Développement et condition de suivi de la formation continue :**
 - mise en œuvre du Compte personnel de formation et réexamen des congés de formation rémunérés
- **Accompagnement de la rénovation de la voie professionnelle**
- **Réflexions sur la place du concours**
- **Réflexion sur la direction d'école**
- **Réexamen des conditions d'emploi des AESH**

- **Révision du classement des EPLE**
- **Élaboration d'un baromètre social**

- **Requalification de la filière administrative :**
 - accompagnement de la transformation des fonctions financières et comptables en EPLE
 - accompagnement des réformes en académie (réforme territoriale, développement de la fonction RH de proximité, etc.)
- **Renforcement de l'attractivité de la carrière des attachés** (réingénierie de la scolarité et de l'affectation des attachés des IRA, accompagnement renforcé des nouveaux entrants dans le corps des attachés à l'issue de leur titularisation, achèvement du traitement promotionnel des ex Casu au grade d'attaché hors classe par relèvement du pyramidage)
- **Premier réexamen périodique de l'IFSE du régime indemnitaire du Rifseep** (personnels administratifs, médecins, personnels sociaux et infirmiers)
- **Achèvement du PPCR :** revalorisation de l'emploi de médecin de l'éducation nationale - conseiller technique

